

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE

La Fédération Française de la Retraite Sportive (F.F.R.S) est née en 1982 à la suite d'un mouvement de retraités qui s'étaient tournés vers la pratique d'activités physiques, mouvement qui s'est amplifié, s'est structuré et a été reconnu et agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Elle favorise la pratique d'activités physiques et sportives adaptées aux retraités, sans idée de compétition. Elle valorise ainsi la préservation du capital santé de ses adhérents, et elle lutte également contre l'isolement par la pratique collective des différentes activités proposées.

Elle est constituée de clubs, fédérés par des Comités Départementaux (CODERS), regroupés au niveau des régions (CORERS). A l'échelon national la FFRS est gérée par un Comité Directeur.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a placé auprès d'elle un Directeur Technique National et des Cadres Techniques Nationaux, ce qui lui permet d'assurer la formation de ses animateurs, de délivrer ses propres brevets, ce qui est un gage de qualité et de sécurité de l'encadrement.

Fédération multisports elle propose par l'intermédiaire de ses clubs:

~ activités de pleine nature: randonnée pédestre, marche nordique, cyclotourisme

... activités aquatiques: natation, aquagym

~ activités en milieu montagnard: ski alpin, ski de fond, raquette à neige

__ activités pratiquées en salle: gymnastique, taichi, tennis de table

.. activités dansées

_ _ activités pratiquées sur terrains extérieurs: tennis, tir à l'arc, golf, boules, pétanque

Pour ne citer que les plus utilisées et variables avec chaque club.

Fédération atypique, relativement jeune, dynamique, son développement ne cesse de s'affirmer sur le territoire national.

